



# Concours de Sculpture du 10 au 12 juin 2022

## INFORMATIONS PRATIQUES POUR LES SCULPTEURS

### Possibilité d'hébergement :

Des solutions d'hébergement sont possibles à moins de 10 km (airbnb, chambre d' hôte)  
Renseignement mairie de Linars et de FLEAC

### Petit déjeuner :

Samedi et dimanche matin, un café + offert par les organisateurs au doyenné

### Repas :

Samedi et dimanche pour les repas du midi une possibilité de restauration rapide sera proposée.

samedi soir à 20 h 00 apéritif dinatoire offert pour les 20 ans et plus du club

Pour les sculpteurs inscrits au concours le traditionnel casse croûte du samedi et dimanche matin se fera à 10h30 au doyenné.

### Validation de l'inscription :

Le concours débute le vendredi à 14h00. Seuls les sculpteurs ayant acquitté leur inscription pourront y prendre part. Les inscriptions seront possibles le jour même dans la limite des places disponibles.

## INSCRIPTION

Coupon réponse à retourner à :  
Onde de Choc – 4, rue du Château – 16730 FLEAC

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Inscription au concours de sculpture : 30 Euros

Chèque libellé à l'ordre de : Onde de Choc –

Fléac

### Signature :

Contacts : [jfrgouyou@orange.fr](mailto:jfrgouyou@orange.fr)





## Concours de Sculpture du 10 au 12 juin 2022

### Rappel du règlement

- Art.1** Le concours de sculpture est ouvert à toute personne majeure et se déroulera :
- Le vendredi 10 juin 2022 de 14 h 00 à 20 h 00
  - Le samedi 11 juin 2022 de 08 h 00 à 19 h 00
  - Le dimanche 12 juin 2022 de 08 h 00 à 16 h 00
- Art.2** Les pierres (THENAC) sont fournies par le club organisateur.  
Dimensions : 20 x 20 x 60
- Art.3** Chaque sculpteur devra se munir de ses outils (et de sa sellette).
- Art.4** Outillage manuel uniquement. **Pas d'électricité ni d'air comprimé.**
- Art.5** Le thème du concours est libre.
- Les critères du jury seront :
- Respect d'utilisation maximum du volume de la pierre (en un seul bloc).
- Originalité
- Esthétique
  - Difficulté technique
  - Degré de finition
- Art.6** Le montant de l'inscription est de : 30 Euros
- Art.7** Le périmètre du concours est la place de l'église et la rue du Château.
- Art.8** Toutes les pièces seront obligatoirement remises aux organisateurs chaque soir et pourront être récupérées le matin à partir de 08h00. Chaque concurrent assure quotidiennement le nettoyage de son emplacement
- Art.9** La remise des prix aura lieu le dimanche 12 juin à 17 h 30. **Les décisions du jury seront sans appel.**
- Art.10** Seule la sculpture du 1<sup>er</sup> prix (Sainte Barbe d'or) devra être signée et sera conservée par la mairie de FLEAC en vue de contribuer à l'embellissement de la commune.
- Art.11** Les candidats déchargent les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident, vol ou dégradation des pièces.  
Dans le cas d'une casse accidentelle de la pièce de concours, il sera possible de la remplacer (quelques exemplaires seront disponibles à la vente (40 euros) dans ce cadre).
- Art.12** Droit à l'image : Tout participant autorise le club Onde de Choc à utiliser le droit à l'image des pièces et des intervenants.
- Art.13** En parallèle du concours, les participants pourront exposer leurs œuvres (Sculptées), sous la seule et entière responsabilité de l'artiste.
- Art.14** Les pièces exposées seront à récupérer impérativement à la fin de la remise des prix le dimanche après 18 h 00.
- Art.15** L'inscription au concours entraîne l'acceptation du règlement et le paiement de l'inscription.

#### Les prix :

- 1/ Sainte Barbe d'or (500 Euros)
- 2/ Sainte Barbe d'argent (300 Euros)
- 3/ Sainte Barbe de bronze (200 Euros)
- 4/ Prix du public (lot) + pierre de concours

